

Colloque annuel de la Fondation Rues principales



« Au centre, ça marche ! »
18^e colloque annuel

Au Capitole de Québec
28 septembre 2005

**Un rendez-vous
revitalisant dédié
à la santé physique,
économique et sociale
du cœur de nos villes !**

En partenariat avec :



ACTES DU COLLOQUE 2005

Introduction

Les sociétés occidentales de ce début de XXI^e siècle attachent de plus en plus d'importance à la santé.

Les citoyens et les élus aspirent à des modes de vie sains, dans un environnement de qualité et équilibré, s'appuyant sur une économie en santé, gage de leur bien-être et de leur quiétude.

La Fondation Rues principales, sensible à l'évolution des perceptions des citoyens face à leur milieu de vie, et soucieuse d'améliorer la qualité de vie dans les municipalités, a décidé d'aborder pour son 18^e colloque, le 28 septembre dernier, une réflexion sur la santé globale des villes. Le thème « Au centre, ça marche ! », a permis de présenter à

300 intervenants du monde municipal, les différentes composantes d'un milieu en santé.

Les discussions amorcées lors de cette journée ont mis en relief la nécessité de garder une vision globale du bien-être des municipalités et de leurs résidants, et l'importance de considérer chacun des volets du développement, que ce soit l'aménagement du territoire, la promotion et l'animation, la vitalité économique et l'organisation des forces vives de nos municipalités, comme des éléments indispensables à l'épanouissement des citoyens, à leur bonne santé, à leur attachement et à leur engagement envers leur communauté.

Le coup d'envoi

Le Dr Avi Friedman a amorcé cette journée de discussions par une présentation des impacts de l'aménagement urbain sur la santé de la population.

L'AMÉNAGEMENT DES VILLES A-T-IL UN IMPACT SUR LA SANTÉ ?

Dr Avi Friedman, architecte et professeur agrégé d'architecture, Université Mc Gill.



Pour initier la réflexion sur les liens étroits qui existent entre les choix de développement des municipalités et la santé de leurs résidants, le Dr Avi Friedman a présenté, avec éloquence, l'influence des choix urbanistiques et architecturaux qui ont guidé le développement de nos villes, et leur impact sur la modification de nos modes de vie et l'augmentation de certains problèmes de santé publique, tels l'obésité ou les maladies cardio-vasculaires.

Des modes de vie moins actifs...

Partant du constat de l'évolution de ces deux problèmes de santé publique dans la population canadienne, et de la part non négligeable de la population qu'ils concernent (20% des canadiens ont



Avi Friedman, architecte et professeur agrégé d'architecture, a amené l'auditoire à apprécier l'étroite relation entre aménagement urbain et santé publique.

une surcharge pondérale, et 10% sont obèses), le Dr Friedman s'est interrogé sur les causes de cette tendance. Au-delà des habitudes alimentaires, qui sont généralement les premières critiquées, l'environnement physique de la population apparaît comme un facteur déterminant dans cette évolution. Le mode de développement urbain nord-américain lancé au milieu du XXe siècle, et qui a façonné la structure actuelle de nos municipalités, contribue largement à cette dégradation de la santé physique. Le Dr Friedman parle même d'une « **Architecture de l'Obésité** ».

Si le développement urbain du XIXe siècle ne remettait pas en cause l'activité physique importante des résidants, qui exerçaient encore des travaux physiques et dont les aménagements urbains et les modes de transports favorisaient la marche, les changements du XXe siècle ont eu des effets plus néfastes sur ces exercices physiques quotidiens, et donc sur la santé de la population. Le travail à la chaîne et le développement des banlieues ont amorcé ces changements.

...favorisés par l'étalement urbain et le « règne de l'automobile »

Avec près de 70% des canadiens vivant en banlieue, la « *suburban nation* » a pris des proportions énormes, où l'automobile a rapidement évincé les autres modes de transport plus actifs (la marche, le vélo...) annonçant la culture du « garage à garage ». Même les transports en commun, qui entraînent un minimum d'activité physique pour se rendre de l'arrêt d'autobus jusqu'à son domicile ou son travail, souffrent de cette tendance. La prédominance de cette culture est telle, que les aménagements urbains n'offrent même plus, dans certains cas, la possibilité à ceux qui voudraient marcher ou faire du vélo de le faire de manière sécuritaire. De nombreuses rues de banlieues ne disposent même plus de trottoirs, incitant les résidants à utiliser leur véhicule pour tout déplacement. La création des centres commerciaux a accentué cette dépendance à l'automobile et la réduction des déplacements actifs quotidiens.

En plus de porter atteinte aux petits commerces de quartiers, ces centres commerciaux réduisent l'activité physique des consommateurs.

La diminution des emplois physiques, l'augmentation des modes de vie sédentaires, en grande partie à cause de l'importance qu'occupe la télévision, participent à cette diminution de l'activité physique de la population et à l'augmentation des problèmes de santé.

Changer la génétique des villes et les mentalités des citoyens

Il faut dès maintenant modifier la génétique de nos villes, pour en faire nos machines d'exercice. La création permanente de liens piétonniers, la bonne répartition des écoles et des centres communautaires, la création de parcs et placettes avec des jeux d'enfants, le développement des transports en commun, la modification et une meilleure répartition des rues, la création de pistes cyclables, l'implantation de commerces de proximité sont autant d'éléments qui favorisent l'activité physique quotidienne et peuvent atténuer, voire diminuer les problèmes de santé publique. S'appuyant sur des exemples de villes européennes, où le design urbain est pensé pour le vélo sur la totalité du territoire, ou bien encore où les centres-villes sont de plus en plus souvent interdits aux automobiles, le Dr Avi Friedman a évoqué le potentiel des villes québécoises et canadiennes à offrir des milieux de vie qui incitent les citoyens à améliorer leur santé, par le biais d'un exercice physique plus fréquent, grâce à des aménagements sécuritaires et conviviaux et à des activités socio-culturelles variées.

L'amélioration de la santé de notre société est une question de choix, celui d'investir des millions de dollars dans le secteur hospitalier pour répondre aux besoins croissants d'une société qui ne fait plus assez d'activité physique, ou celui d'adopter un nouvel état d'esprit, et d'appliquer des mesures concrètes qui feront de nos milieux de vie des lieux d'exercice agréables, quotidiens, et qui participent tant à notre santé physique et mentale, qu'économique.

Atelier 1: Des environnements qui donnent le goût de bouger

Madame Diane Boudreault, Kino-Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Monsieur Carl Clements, Kino-Québec, Agence de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

Madame Lynn Blanchet, conseillère, Division des opérations au Service des loisirs, des sports, et de la vie communautaire de la Ville de Québec.



De gauche à droite, Madame Lynn Blanchet, de la Ville de Québec, Monsieur Carl Clements, de Kino-Québec, et Madame Diane Boudreault, de Kino-Québec.

Les trois intervenants de cet atelier ont présenté plus en détail les intérêts d'aménager des milieux de vie qui favorisent l'activité physique, et les gestes prioritaires à poser pour y parvenir.

L'environnement physique doit être considéré comme un facteur déterminant de la qualité de vie des citoyens, de la vitalité économique et de la cohésion sociale. Son pouvoir de modifier les comportements explique également qu'il tienne une place de choix dans les notions de développement durable, de nouvel urbanisme et de croissance

rationnelle. En plus de ce lien étroit entre aménagement du territoire et modes de vie, les conférenciers ont soulevé les différents enjeux d'un développement de l'activité physique dans nos sociétés. Ainsi le sentiment de sécurité est un élément essentiel dans la pratique d'activités physiques. En effet, le caractère peu sécuritaire de nombreux espaces urbains est un frein à leur utilisation par des modes de déplacement actif. Il est important, d'autre part, de considérer que l'activité physique n'est pas qu'une activité de loisirs, mais peut être intégrée dans le quotidien de chacun. L'effet d'entraînement que joue l'activité physique visible dans nos villes, sur les personnes soucieuses d'accroître le temps qu'ils accordent à l'exercice, a également été évoqué.

Le fait que 80% des Québécois affichent de bonnes intentions face à la pratique d'activités physiques, mais ne réussissent pas toujours à les intégrer à leur mode de vie, et que la tendance vers les activités physiques libres et en plein air s'affirment, confirment la nécessité pour les villes d'offrir des environnements favorisant l'exercice physique.

Composantes d'un environnement favorable à la pratique d'activités physiques.

1) Occupation du sol et densité de population.

La densification des secteurs urbanisés est déterminante dans le développement de déplacements actifs. En effet la concentration diminue les distances et facilite l'utilisation de modes de transport actif. D'autre part, elle contribue à l'augmentation des échanges entre citoyens et accroît la viabilité des services publics, privés et des commerces, du fait d'une offre de clientèle plus importante. Elle joue ainsi un rôle

sur la santé démocratique et économique du milieu.

2) Mixité des usages dans les différents secteurs.

La mixité des espaces urbanisés participe également à une utilisation accrue des modes de déplacement actif. La proximité et les interrelations favorisées entre les différents secteurs d'une communauté, accentuent la marche à pied ou l'utilisation du vélo. Les décideurs politiques ont à rechercher l'équilibre entre les infrastructures de loisirs destinées à l'ensemble de la municipalité et celles concernant chaque quartier. La création de « villages urbains » regroupent toutes ces notions, à travers l'aménagement de milieux de vie qui répondent aux besoins les plus courants des résidents, sur une superficie accessible par des moyens de déplacement actif et encouragés par des infrastructures adéquates.

3) Sentiment de sécurité.

Le manque de sécurité, du en grande partie à des aménagements insuffisants pour les cyclistes et les piétons, à travers toutes les municipalités du Québec, est un frein considérable à l'augmentation de l'utilisation des modes de déplacement actif. Il est essentiel d'atténuer la vitesse automobile, que ce soit par la réduction de la largeur de la chaussée, l'installation de dos d'âne, ou de traverses piétonnières surélevées, ou bien identifiées et signalées. En ce qui concerne la prévention d'agressions, un bon éclairage et des lieux favorisant le rassemblement des usagers sont des mesures efficaces relativement faciles à instaurer.

4) Aménagement et entretien des pistes cyclables, piétonnières et des sentiers.

L'aménagement des infrastructures accueillant les modes de déplacement actif doit être planifié, intégré et relié aux différents quartiers et services de la communauté, en considérant qu'elles font tant l'objet d'une utilisation récréative, que d'une utilisation utilitaire, et qu'elles sont parcourues par différentes populations (enfants, aînés...).

5) Accès à des réseaux d'espaces verts, blancs et aux plans d'eau.

La création de parcs de différente envergure, favorise l'activité physique, des enfants mais aussi des plus grands. D'autre part, l'hiver ne doit pas présenter un frein aussi important à l'activité physique extérieure, mais être apprivoisé par différents aménagements.

6) Immeubles et cadre bâti favorisant un mode de vie physiquement actif.

Tant l'aspect invitant du cadre bâti, que la réalisation d'aménagements dont la vocation est de favoriser le déplacement actif, sont déterminants dans l'exercice physique pratiqué quotidiennement par les citoyens.

7) Planification et politique.

L'exemple de la ville de Québec, présenté par Mme Blanchet, a permis de bien prendre conscience de l'importance d'une intégration des pré-occupations visant à améliorer les aménagements et changer durablement les modes de vie, à tous les niveaux de planification (schémas d'aménagement, plans d'urbanisme, politiques municipales...) et de veiller à agir dans un esprit de concertation et de collaboration, pour obtenir des résultats probants.

Atelier 2 : Bilan de santé de trois centres-villes (Drummondville, Gaspé et Ville-Marie)

**Madame Francine Ruest-Jutras, mairesse,
Ville de Drummondville.**

**Monsieur François Varin, directeur général,
Fondation Rues principales.**

Avec la collaboration spéciale en tant qu'animateur de l'atelier, de Monsieur Richard Brouillet, coordonnateur, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.



De gauche à droite, Monsieur François Varin, directeur général de la Fondation Rues principales, Madame Francine Ruest-Jutras, mairesse de la ville de Drummondville, Monsieur Guy Drouin, Commissariat au Commerce, ville de Drummondville.

La santé économique, pilier de la santé globale d'un milieu, a fait l'objet d'un deuxième atelier, au cours duquel Madame Francine Ruest-Jutras, et Monsieur François Varin ont exposé les enjeux d'une bonne santé économique de nos municipalités. À travers la présentation de trois démarches de revitalisation menées à Drummondville, Gaspé et Ville-Marie, les conférenciers ont distingué les positions à adopter, les outils à privilégier, les actions à entreprendre pour assurer la vitalité économique du milieu.

Des situations initiales différentes, des objectifs semblables.

Ces trois villes ont su se distinguer par la qualité de leurs efforts fournis en matière de développement économique par l'adoption d'une démarche globale de revitalisation. La diversité des villes présentées, que ce soit par leur taille, leur situation géographique, leur activité économique, leurs enjeux de revitalisation, entre autres, n'empêche pas de retrouver, dans chacune de leurs expériences, des objectifs communs et des démarches similaires.

Identifier les potentiels de développement

La regain de vitalité qu'a connu chacune de ces villes s'est appuyé en premier lieu sur la détermination des acteurs locaux à mieux comprendre les défis propres au développement économique de leur milieu. Ces trois municipalités ont ainsi mené diverses études qui leur ont permis de mieux mesurer leur situation commerciale et économique, ainsi que les attentes, les besoins et les perceptions des résidents et des gens d'affaires. Ces analyses ont guidé par la suite l'identification des créneaux de développement à exploiter.

Rassembler et motiver

La concertation et la recherche constante du consensus ont guidé chacune de ces démarches de revitalisation. Elles ont permis d'élaborer une stratégie d'intervention mobilisatrice et d'atteindre des objectifs qui répondaient aux attentes des différents acteurs locaux. Madame Ruest-Jutras a notamment souligné l'importance d'avoir des rêves réalistes pour son milieu, et la nécessité de les illustrer pour les rendre accessibles. Dans tous les cas,

de simples actions à la portée des ressources du milieu, et une confiance renouvelée et encouragée quant aux potentiels de développement futur du milieu, ont été les éléments déclencheurs du changement.

Une vision globale, des gestes ciblés

Les trois exemples évoqués ont permis de constater l'adoption dans chaque ville, d'une approche globale à tous les aspects qui favorisent la santé économique. La vitalité culturelle, la qualité du cadre physique, la santé démocratique par une participation bénévole et active des citoyens, la vigueur de l'organisation des forces vives du milieu représentent autant de facteurs dont l'interdépendance assure la vitalité. Par exemple, l'animation et la promotion du milieu vont renforcer son achalandage, son pouvoir d'attraction, tant sur les consommateurs que les investisseurs, par la création et la diffusion d'une image plus valorisante. Les améliorations physiques reflètent la fierté et le sentiment d'appartenance des gens à leur milieu de vie, elles modifient en ce sens les perceptions négatives dont souffrent un secteur en difficulté économique. Une organisation efficace favorise l'engagement et l'implication citoyenne dans l'atteinte des résultats. Entre autres, l'exemple de Gaspé a permis de démontrer clairement la nécessité et la possibilité de mener une stratégie de développement global, à l'échelle du Grand Gaspé en l'occurrence, tout en valorisant le développement local de chaque secteur, dans le respect de son identité. L'exemple de Ville-Marie a mis en lumière l'importance de la concertation des différents acteurs pour assurer un développement économique efficace. Ce milieu qui souffrait d'un manque de vision commune et d'actions partagées, a su faire du consensus et de l'action concertée le moteur de sa relance. L'expérience de Drummondville a notamment mis en lumière la nécessité d'adopter une démarche à long terme et touchant tous les volets de la revitalisation, la nécessité de rester en lien permanent avec les attentes et besoins du milieu, et d'adapter les stratégies d'actions en conséquence.

Cette approche à la fois globale et ciblée a assuré une amélioration de la situation économique dans chacune des villes.

Les clés du succès

L'analyse de ces trois expériences a permis de mettre à jour les différents éléments qui ont contribué à l'amélioration de la santé économique d'une municipalité. Les deux conférenciers ont ainsi évoqué l'importance de:

- se doter d'un bon diagnostic précis, fiable et fait de manière consensuelle;
- adopter une vision globale partagée, et des stratégies d'action dans chacun des volets de la revitalisation;
- prendre le temps d'établir des partenariats et de tisser des liens entre les acteurs;
- se doter d'outils de développement adaptés aux potentiels d'un milieu et qui témoignent d'une attitude pro-active;
- mettre en place des programmes de soutien qui ont des effets leviers;
- assurer un support municipal et un engagement politique constant;
- veiller à toujours disposer de ressources humaines et financières pour mener à terme les actions engagées et garantir l'obtention de résultats probants;
- considérer qu'il n'y a pas de petites interventions, et que chacune d'entre elles est fructueuse et mobilisatrice;
- s'assurer d'une bonne visibilité de la démarche de revitalisation, des résultats obtenus et des défis qu'il reste à relever;
- adopter une démarche à long terme;
- rêver constamment à un meilleur développement de sa municipalité.

Atelier 3 : Pour une santé démocratique

Monsieur Roger Lachance, FCA et formateur, auteur de « L'obsession du citoyen », un guide de gestion pour les municipalités où il fait bon vivre. Monsieur Lachance a également été président fondateur du Réseau québécois des Villes et Villages en Santé.

Monsieur Bernard Généreux, homme d'affaires engagé dans son milieu, propriétaire de l'imprimerie Impressions Soleil à la Pocatière.



Monsieur Bernard Généreux, homme d'affaires engagé dans son milieu.



Monsieur Roger Lachance, FCA et formateur, ancien président du Réseau québécois des Villes et Villages en Santé.

Les deux conférenciers de cet atelier ont insisté sur l'importance de l'implication citoyenne et de la mise en place d'une démarche démocratique pour favoriser un développement durable et intelligent de nos collectivités.

La municipalité, lieu de prédilection de l'expression citoyenne

La municipalité est certainement le niveau de gouvernement dont l'influence sur la qualité de vie et la santé des résidents est la plus importante, à travers :

- la fourniture de produits et services nécessaires à un milieu de vie de qualité;
- l'action globale en matière de développement économique, social, culturel et communautaire;
- la mobilisation et le renforcement des liens sociaux.

Cette proximité explique donc la nécessité pour les citoyens de participer activement au développement de leur milieu de vie. En considérant que la bonne santé d'une municipalité dépend de multiples facteurs, qu'ils soient économiques, politiques, physiques, sociaux, culturels, ou encore écologiques, chaque acteur et résident du milieu a son mot à dire sur l'avenir de sa communauté et un geste à apporter pour l'améliorer. La municipalité représente le lieu où le citoyen a le plus de prise pour participer à l'amélioration de sa qualité de vie.

Les élus, acteurs majeurs de la santé démocratique

Afin de s'assurer d'une implication optimale des gens du milieu et garantir leur motivation face au développement de leur municipalité, les élus doivent offrir un cadre démocratique invitant et stimulant. Ils doivent pour cela:

- développer une vision globale de la gestion municipale;
- faire preuve d'un équilibre entre l'empathie et le sens de l'économie;
- comprendre les besoins évolutifs des citoyens;
- rechercher le « Bonheur Municipal Brut » dans tous les secteurs d'intervention municipale;
- reconnaître et supporter les groupes d'action communautaire et les organismes sociaux;
- reconnaître le travail bénévole;
- prendre les bonnes décisions en matière de développement de la communauté;
- savoir remettre en question les décisions pour réajuster le tir en évaluant systématiquement les résultats.

Les conférenciers ont insisté sur le fait que les élus doivent s'appuyer sur les besoins et les ambitions des citoyens pour faire les choix déterminants d'un développement réfléchi et raisonné qui réponde aux attentes des acteurs locaux.

La santé démocratique, pilier d'un développement durable

La qualité du développement d'une municipalité et ses chances de réussite sont déterminées par la

qualité et la pertinence du processus de concertation mis en oeuvre. Ainsi, afin de s'assurer des meilleurs résultats, il convient de mener initialement une large consultation auprès de la population, qui entraînera l'élaboration d'un plan d'actions fondé sur les attentes et besoins exprimés. Dans l'optique de répondre, de manière constante et de la meilleure façon aux attentes et perceptions de chaque acteur local, il faut adopter une approche qui favorise l'implication et l'engagement des citoyens, l'évaluation systématique des actions menées et la communication continue des résultats obtenus et des actions à entreprendre. Plusieurs principes doivent guider les actions entreprises par chacun à chaque stade de la démarche:

- se permettre de rêver mieux, et ne pas avoir peur de concrétiser ses rêves;
- encourager la curiosité, la participation, et la critique constructive;
- mieux communiquer, par une bonne diffusion de l'information et une structuration des communications;
- mieux s'adapter, en faisant face à l'incertitude, en remettant en question ses habitudes et en suivant de près l'évolution des besoins;
- faire appel à la compétence de chaque acteur et la mettre à profit pour le développement commun;
- brasser les forces vives en favorisant les relations entre les acteurs, en encourageant la créativité, en valorisant les bons coups et permettant l'erreur, en réinventant l'appartenance au milieu.

Atelier 4 : Un environnement sain pour une meilleure qualité de vie

Monsieur Jean-François Pronovost, directeur, Vélo-Québec Association.

Madame Sylvie Fortin, directrice, Office d'Initiatives Économiques de Montmagny.

Monsieur Raymond Samson, Des amis du parc Saint-Nicolas.



M. Jean-François Pronovost, directeur
Vélo-Québec Association.

Faire de la place au vélo

Cet atelier a permis, dans un premier temps, d'approfondir la question des aménagements à réaliser dans nos municipalités pour favoriser l'amélioration de la qualité de vie des résidents, leur santé physique et leur bien-être. Les modes de transports actifs participent largement à la création d'environnements sains.

Ainsi, Monsieur Jean-François Pronovost a présenté plus en détail la place accordée actuellement au vélo dans notre société et nos modes de vie, ainsi que les actions à engager pour accroître la place qu'il lui est attribuée dans le développement des villes québécoises.

Le vélo occupe une place grandissante dans la société québécoise, puisque 54 % de la population

l'utilise au moins une fois par semaine, et pour 20% d'entre eux, il représente même un moyen de transport à part entière.

Mais à cette réalité, et cette volonté de nombreuses personnes d'utiliser leur vélo, correspondent rarement des aménagements adéquats, particulièrement en milieu urbain.

Les différentes formules d'aménagement cycliste présentées aux acteurs locaux du développement et aux élus présents, ont permis de mettre en relief la diversité des actions à entreprendre pour laisser une place plus grande et plus visible aux cyclistes sur les routes. Cette variété a également démontré l'intérêt d'adapter chaque formule, qu'il s'agisse de pistes cyclables en site propre, de bandes cyclables, de partages de voies avec les transports en commun, etc, à la réalité de chaque milieu. Il n'existe pas de formule miracle, qui puisse être appliquée dans toutes les municipalités et obtenir les mêmes résultats. Comme tout aménagement, l'intégration d'un réseau cyclable doit se faire en fonction des caractéristiques du milieu.

La présentation de différents aménagements possibles a aussi été l'occasion de prendre connaissance d'un nouveau concept, issu d'Europe, qui permet aux cyclistes d'emprunter les sens uniques à contre-sens. Cette formule, actuellement testée à Montréal, permet d'accorder une plus grande place aux cyclistes, sans aménagements conséquents.

Légitimer la présence du vélo en ville

L'absence fréquente d'aménagements cyclistes découle d'un manque de considération du vélo dans les réflexions sur le développement et l'aménagement des municipalités québécoises. Aussi pour favoriser l'installation durable de réseaux cyclables dans nos municipalités, il est

essentiel d'intégrer le vélo dans la planification, en prévoyant notamment de relier par des aménagements cyclables les pôles d'intérêt d'une ville. Il faut, d'autre part, dans cette réflexion, respecter la priorité donnée au piéton. La voie publique doit faire l'objet d'un meilleur partage entre les différents usagers, et laisser plus de place aux modes de transport actif, qui favorisent la santé des résidants, contrairement à l'automobile, dont la place doit être repensée, comme c'est déjà le cas dans de nombreuses villes européennes. Chaque opportunité de réduire la taille de la chaussée, pour libérer de l'espace pour les autres usagers, doit être saisie. Enfin, parce que la santé est une question d'éducation et d'habitudes de vie, il est important de favoriser la prise de conscience des enfants, et de susciter leur activité physique, en favorisant notamment leur déplacement jusqu'à l'école, à pied ou en vélo.

urbain d'envergure dans son milieu s'est rapidement diffusée auprès d'autres citoyens. Ce groupe de bénévoles, « Les Amis du Parc », a ainsi aménagé un parc de près de 13 hectares sur le site d'une ancienne scierie, qui offre différents aménagements permettant des activités tout au long de l'année pour les enfants, les adultes et les aînés. La volonté inébranlable de ces bénévoles a permis de rassembler 2 000 000 de dollars, dont 1 000 000 fournis par la ville, qui ont assuré l'installation de différents aménagements sportifs et de loisirs, tels des sentiers pédestres, des pistes cyclables, des jeux pour enfants, des débarcadères pour les canots et kayaks, des glissades permanentes et une patinoire l'hiver. Ce parc offre, d'autre part, un lieu d'évasion et enrichit grandement la qualité de vie magnymontoise, par l'accueil fréquent d'animations. Il s'inscrit, de plus, dans une démarche de développement durable, puisque tous ces aménagements ont été réalisés parallèlement à une identification de la



Mme Sylvie Fortin, directrice de l'Office d'Initiatives Économiques de Montmagny, et M. Raymond Samson, des Amis du Parc Saint-Nicolas.

Un rêve citoyen

La deuxième partie de l'atelier a démontré la possibilité d'enrichir la qualité de vie des résidants par une action citoyenne d'importance. La volonté d'un résidant magnymontois de créer un parc

flore et de la faune, à un reboisement du milieu, et à une préservation d'une partie du site à l'état sauvage. Cette action commune est un exemple remarquable de la possibilité de créer des espaces de vie plus conviviaux, respectueux de l'environnement, qui améliorent la qualité de vie des résidants, quel que soit leur âge, leur situation, en leur offrant une multitude d'occasions d'entretenir leur santé et leur bien-être. Ce parc reste enfin un exemple de premier ordre de la force d'une implication citoyenne, soucieuse de la santé de son milieu et de ses habitants, et du soutien tout aussi crucial d'une municipalité consciente des enjeux de son développement et du bien-être de sa population.

Plénière

Madame Hélène Raymond, journaliste à la Première Chaîne de Radio-Canada, sensible aux questions environnementales et écologiques, a rapporté, en fin d'après-midi, les idées maîtresses développées tout au long de la journée, tant au cours de la conférence d'ouverture que dans chacun des ateliers.

L'ensemble des réflexions menées durant le colloque apportaient toutes un élément de réponse à la définition d'un milieu en santé. Une santé qui se mesure par la vitalité socio-économique et le bien-être de la population.

L'intervention de Monsieur Friedman, en début de journée, et les ateliers qui ont suivi ont permis de souligner le lien étroit entre l'aménagement de nos municipalités et la santé tant socio-économique de nos milieux, que physique et mentale des personnes qui utilisent, habitent, fréquentent ces milieux. La place qu'a prise l'automobile, aux dépens des modes de transports plus actifs, et les effets néfastes de cette situation ont été largement évoqués.

La « génétique de nos villes », pour reprendre une expression du Docteur Friedman, est marquée par la prépondérance de l'automobile, et il appartient à chacun de nous de la modifier pour intégrer dans nos efforts d'aménagement et d'organisation de l'espace urbain, d'autres modes de circulation, en vélo et à pied, qui favoriseront la santé publique. Madame Raymond a poursuivi cette idée, en déclarant que « nous sommes nés marcheurs, nous n'avons pas besoin de changer la génétique de l'homme. » Il convient, en effet, de modifier nos comportements et nos modes de vie, par le biais d'un développement et d'un urbanisme qui rédui-



Madame Hélène Raymond a réalisé un tour d'horizon des idées soulevées au cours du colloque.

sent la place de l'automobile et favorisent l'activité physique, tant de loisirs que quotidienne. Car les modes de déplacements actifs (vélo, marche, patin à roues alignées...) peuvent être des moyens de transport et pas seulement des modes de promenade. Afin de favoriser le développement de ces modes de transport, les milieux de vie doivent être densifiés, occupés, offrir des espaces sécuritaires et laisser une place importante à la végétation et à la nature.

Les décisions politiques prises localement, dans cet esprit de développement durable et de recherche continue d'une meilleure qualité de vie, favorisent les changements de mentalité et les comportements des citoyens. Ces derniers, autant que les décideurs politiques doivent guider le passage d'une **société des activités** à une **société de l'activité**. Les nombreux obstacles souvent présentés comme infranchissables pour la création d'environnements favorisant l'activité quotidienne doivent être reconsidérés. L'intensité de l'hiver québécois, présenté comme le frein majeur à

l'activité physique tout au long de l'année et à la création d'environnements praticables en toute saison, devrait ainsi être revu à la lumière de ce qui se fait dans les pays d'Europe du Nord, où l'hiver n'est pas moins rude, mais où il est beaucoup mieux « apprivoisé » qu'ici. Enfin, ces changements doivent être soutenus par les citoyens soucieux d'améliorer leurs modes de vie, car, comme l'évoquait Madame Raymond, « plus la ville sera envahie par les piétons, les cyclistes, plus la ville sera sécuritaire et plus les gens seront amenés à marcher et prendre leur vélo. »

L'engagement actif du citoyen est apparue comme un des éléments moteurs de la santé d'un milieu et de ses résidents. La santé démocratique est vitale à la mise en place d'un intérêt et d'un engagement réels des citoyens envers le développement de leur communauté. La garantie de cette bonne santé appartient autant aux gens du milieu, qu'aux élus. Ces derniers doivent en effet offrir un cadre favorable à l'expression citoyenne et une prise en compte effective des perceptions et des attentes des habitants. L'exemple de la création du Parc Saint-Nicolas à Montmagny, présenté dans un des ateliers, témoigne du pouvoir d'action de bénévoles motivés, sensibles au développement de leur milieu de vie. Ce parc de plus de 13 hectares offre aujourd'hui aux Magnymontois un espace de nature unique au centre-ville, propose des activités pour tous les âges, tout au long de l'année et s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement et de développement durable. Une réalisation qui a su regrouper toutes les composantes d'un milieu en santé. Le volet économique est un autre pilier de cette santé. La vitalité commerciale et économique est déterminante pour le bien-être des citoyens et

l'amélioration de la qualité de vie. Au travers des trois exemples de développement économique engagé à Drummondville, Gaspé et Ville-Marie, présentés au cours d'un atelier, les participants ont pu constater que ces succès sont tous le fruit d'une démarche globale et consensuelle. Une idée que Monsieur Brouillet, a clairement résumée en affirmant qu'« il n'y a pas de recette miracle, mais une démarche dans laquelle la concertation est essentielle. » Cette vitalité économique, élément majeur de la santé générale d'une municipalité, dépend tout autant des autres aspects d'une bonne santé, que ce soit la santé démocratique, se manifestant par l'engagement et l'implication des acteurs locaux et des élus, la santé physique, qui prend la forme de la création d'un milieu attrayant pour toutes les catégories de population, favorisant l'amélioration de la qualité de vie et le sentiment d'appartenance.

Pour améliorer notre santé physique et mentale, notre bien-être et celui des générations futures, il est important de modifier nos comportements, et de considérer nos milieux de vie comme un élément majeur de notre santé. Nos municipalités ont, en quelque sorte, un aspect biologique, du fait de l'interrelation permanente entre tous les volets de leur santé. Aussi, à l'image de l'attention que nous apportons au bon fonctionnement de notre corps, il est important de porter un regard chargé de curiosité, de soif de compréhension sur notre milieu, qui aboutisse sur des actions audacieuses, entreprenantes et porteuses de changements et de résultats. Continuons de rêver à un meilleur développement de nos municipalités et donnons nous les moyens de concrétiser ces rêves pour qu'*Au centre, ça marche !*

Le Prix d'excellence SHQ et les Prix d'accomplissement

Le banquet a été ponctué par la remise des différents prix récompensant les efforts entrepris par les municipalités ayant adopté une démarche de revitalisation. Chacun des volets de la démarche a été récompensé, à travers les cinq Prix d'accomplissement, soit le Prix organisation, le Prix animation et promotion, le Prix développement économique, le Prix améliorations physiques, le Prix de la continuité. Enfin le Prix d'excellence SHQ a mis en relief la qualité remarquable de la revitalisation menée dans une des municipalités candidates.

Prix organisation

Parrainé par le Réseau des SADC du Québec

La Tuque, Mauricie, 12 897 habitants

La ville de La Tuque a reçu le Prix organisation pour le travail remarquable effectué par le Comité de développement commercial de La Tuque et l'ensemble des autres acteurs du milieu, qui a permis de mener une démarche de revitalisation concertée et porteuse de résultats.



Mme Hélène Deslauriers, directrice générale du Réseau des SADC du Québec a remis le Prix organisation à la ville de La Tuque.



M. Michel Grenier, président de la Fondation Héritage Canada et membre du conseil d'administration de la Fondation Rues principales, a eu l'honneur de récompenser les efforts de Danville.

Prix développement économique

Parrainé par le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Donnacona, Capitale Nationale, 5 647 habitants

Donnacona a vu ses efforts récompensés par l'obtention du Prix développement économique. Le jury a tenu à souligner le travail important réalisé pour favoriser la vitalité et la santé économique du milieu, entraînant l'implantation de nouveaux commerces, une image plus attirante pour les investisseurs et une implication grandissante des gens d'affaires dans le développement de leur milieu de vie.



M. Vincent Auclair, adjoint parlementaire à la ministre des Affaires Municipales et des Régions et député de Vimont, a souligné les efforts de Donnacona par la remise du Prix développement économique.

Prix animation et promotion

Parrainé par la Fondation Rues principales

Danville, Estrie, 4 229 habitants

Le Prix animation et promotion a été remis, cette année, à la ville de Danville, pour l'ensemble des activités qu'elle a mises en place pour favoriser une vie socio-culturelle plus active et offrir une image toujours plus attirante, que ce soit auprès des résidents ou des gens de l'extérieur.

Prix améliorations physiques

Parrainé par Hydro-Québec

Rimouski, Bas-Saint-Laurent, 42 460 habitants

Le Prix améliorations physiques a souligné les résultats obtenus par la ville de Rimouski pour la mise en valeur et la protection de son cadre bâti. La rénovation de plus d'une vingtaine de bâtiments, le souci de laisser une place toujours plus grande aux espaces verts dans le centre-ville ont convaincu le jury de la volonté des acteurs locaux d'offrir un milieu de vie qui favorise la santé et le bien-être de sa population.



Mme France Gagnon, chef plan de distribution, stratégie opérationnelle d'Hydro-Québec, a récompensé la Ville de Rimouski dans le volet améliorations physiques.

Prix de la continuité

Parrainé par la Fondation Rues principales

Saint-Raymond-de-Portneuf, Capitale Nationale, 9 142 habitants

Saint-Raymond a obtenu le Prix de la continuité, qui marque l'assiduité et la continuité du travail de tous les acteurs de la revitalisation pour favoriser la santé économique, démocratique, physique et culturelle de leur milieu de vie. Ce prix rend ainsi hommage à cette ville qui, depuis plus de 8 ans, poursuit inlassablement ses efforts de revitalisation de son cœur de ville.



M. François Varin, directeur général de la Fondation Rues principales, a eu l'honneur de féliciter Saint-Raymond pour ses efforts continus dans la démarche de revitalisation.

Prix d'excellence SHQ

Parrainé par la Société d'habitation du Québec

Montmagny, Chaudières-Appalaches, 11 814 habitants

Montmagny s'est distinguée parmi les 16 villes candidates comme celle ayant obtenu les résultats les plus éloquentes dans tous les aspects de sa démarche de revitalisation. Cette reconnaissance s'est traduite, par l'obtention du Prix d'excellence SHQ et d'une bourse de 3 000\$, offerte par la SHQ, qui servira à la réalisation d'une activité dans le milieu, pour contribuer au développement de Montmagny.



M. Vincent Auclair, adjoint parlementaire à la ministre des Affaires Municipales et des Régions, et M. Yves Poirier, vice-président de la gestion des programmes à la SHQ, ont remis le Prix d'excellence SHQ et un chèque de 3000\$ à Montmagny.

Remise des attestations d'études

En début de banquet, Monsieur Richard Pleau, doyen de la Faculté d'Architecture, d'Aménagement et des Arts visuels, a remis les attestations d'études à neuf étudiants ayant suivi au moins dix cours du programme de formation continue en revitalisation, donnés par la Fondation Rues principales en collaboration avec l'Université Laval. Les personnes ainsi honorées sont: M. Daniel Desjardins, chargé de projet de Ville-Marie, Mme Isabelle Fluet, chargée de projet de Beauharnois, M. Sylvain Gagnon, de Saint-Félix-de-Valois, Mme Suzanne Gingras, chargée de projet de Verchères, Mme Doris Julien, de la SADC de Portneuf, M. Alain Martel, commissaire de la ville de Montréal, M. Rémi-Mario Mayette, chargé de projet de Richmond, M. Daniel Naud, urbaniste de Granby, et M. Ghislain Pitre, urbaniste de Percé.



Monsieur Richard Pleau a pu récompenser quelques uns des étudiants ayant suivi une formation continue en revitalisation.



Reconnaissance des bénévoles

Le colloque de la Fondation Rues principales est l'occasion de récompenser l'implication des bénévoles dans chaque projet de revitalisation et leur contribution unique au succès du développement des municipalités.

Se sont particulièrement distingués cette année, Roger Gagnon de Beauharnois, Joël Grenier de Blainville, Dany Marque de Carleton-sur-Mer, Réginald Lucas

de Chandler, Francine Labelle Girard de Danville, Christian Fontaine de Donnacona, Mariette d'Avignon de Dorval, Pierre Tremblay de Drummondville, Carole Nadeau, Jean-Guy Marquis, Rolande Michaud et Yves Volpé des différents secteurs d'Edmundston, Marc Routhier de Gatineau, Guy Morissette de La Tuque, Gaétan Plante de Lebel-sur-Quévillon, Brigitte Parent de Lévis (Saint-Nicolas), Martin Laflamme de Lévis (Saint-Romuald), Denis Bouchard de Mont-Laurier, Réal Samson de Montmagny, Céline Parr de Nicolet, Richard Rioux de Rimouski, Robert Parenteau de Rivière-Rouge, Jean Delage et Jean-François Maltais de Saguenay, René Durocher de Saint-Constant, Isabelle Lafontaine de Saint-Jérôme, Claude Gagnon de Saint-Pascal, Stéphane Lépine de Saint-Raymond, Lyne Naud de Saint-Rémi, Christian Simon de Sainte-Agathe-des-Monts, Jean-Luc Pelletier de Sainte-Anne-des-Monts, Guy Charbonneau de Sainte-Anne-des-Plaines, Émilie Grégoire de Sainte-Martine, Jocelyn Hébert de Val-d'Or, Christiane Cyr de Verchères, et Yvon Larivière de Ville-Marie.

Remerciements

Le succès du 18^e colloque de la Fondation Rues principales a été possible grâce à la participation et au soutien de multiples acteurs. Kino-Québec et la Société d'habitation du Québec, partenaires principaux de la Fondation Rues principales pour cette édition du colloque, ont joué un rôle majeur dans cette réussite.

Nous tenons à remercier particulièrement Monsieur Claude Pelletier, directeur du Sport et de l'activité physique de Kino-Québec et Madame Diane Boudreault, conseillère en activité physique de Kino-Québec, ainsi que Monsieur Pierre Cliche, président-directeur-général de la Société d'habitation du Québec.

Nous remercions chaleureusement Madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, présidente d'honneur de ce 18^e colloque.

Nous souhaitons souligner l'implication exemplaire des membres du jury 2005:

Monsieur Sélim Massouh, Président du Jury 2005, Directeur Général de l'habitation sociale, Société d'Habitation du Québec;

Madame Jacinthe Simard, présidente du conseil d'administration, Fondation Rues principales;

Monsieur Robert Lauzon, directeur, Direction du Commerce, de l'Industrie, des Services aux entreprises, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;

Madame Josée Mac Nicoll, directrice du développement et des projets spéciaux, Le Soleil;

Monsieur Louis Poirier, directeur, Villes et Villages en Santé.

Nous remercions les partenaires du colloque:

Kino-Québec, Société d'habitation du Québec, Vélo-Québec, le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Hydro-Québec, le Réseau des SADC du Québec, le Ministère des Transports du Québec, Le Soleil, l'Université Laval.

Un merci sincère à nos trois partenaires financiers au fonds de dotation: La Fondation Héritage Canada, Développement économique Canada, et le Gouvernement du Québec.

Un merci tout particulier aux exposants qui ont animé le hall d'entrée du Capitole: Mesdames Maggie Villeneuve et Carolyn Queen de la Fondation Héritage Canada, Monsieur Langis Simard d'Hydro-Québec, Madame Keena Lévesque du Réseau des SADC du Québec, Monsieur Michel Bédard de Vélo-Québec, Mesdames Diane Boudreault et Sophie Richard de Kino-Québec et Monsieur Alan Demers du Verger Alan Demers de Saint-Nicolas.

Les conférenciers ont fortement contribué à la diffusion de nouvelles idées pour le développement de nos municipalités : Madame Lynn Blanchet, Madame Diane Boudreault, Monsieur Carl Clements, Madame Sylvie Fortin, Monsieur Avi Friedman, Monsieur Bernard Généreux, Monsieur Roger Lachance, Monsieur Jean-François Pronovost, Madame Francine Ruest-Jutras, Monsieur Raymond Samson, Monsieur François Varin.

Enfin, nous tenons à remercier les collaborateurs qui ont permis le bon déroulement de cet événement: Gilles Caron qui a mis en image le thème du colloque, Raynald Grenier qui a composé la musique originale qui accompagnait les présentations vidéos, Ghislain Grenier de l'Enseignerie, qui a réalisé les plaques de bronze remises aux villes lauréates, les Productions Gino Caron pour la qualité de la présentation vidéo des 16 villes candidates et Constance Lamoureux pour l'immortalisation en photos de ce bel événement.

Répertoire des Bons Coups 2005

Disponible
dès maintenant !



La Fondation Rues principales met également à votre disposition des fiches-conseils sur différents aspects techniques.

Merci à nos partenaires majeurs



Société
d'habitation

Québec 

Merci aux partenaires du colloque 2005



Faculté d'aménagement,
d'architecture et des arts visuels

Développement
économique, Innovation
et Exportation

Québec 

Transports

Québec 

LE SOLEIL

Merci aux partenaires du fonds de dotation

HERITAGE
CANADA
FOUNDATION




LA FONDATION
HÉRITAGE
CANADA



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada 

Québec 

Pour de plus amples informations, visitez notre site Web :
www.fondationruesprincipales.qc.ca